

République du Niger
Fraternité -Travail -Progrès
Région de Maradi
Département de Bermo
Commune de Bermo

**PROCES VERBAL DE LA SESSION BUDGETAIRE 2022 DE LA
COMMUNE DE BERMO**

L'an deux mille vingt un du 14 au 17 Décembre, s'est tenue dans la salle habituel des délibérations de la Mairie de Bermo, la session budgétaire, du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Aboubacar Jouli président du dit conseil

Etaient présents

Membres élus

Mr Aboubacar Jouli	Maire
Mr Mahomed ELSalah	Maire Adjoint
Mr Amadou Mahamane Doutchi	Conseiller
Mr Riskou Abdou	Conseiller
Mr Gnalaodo Baléri	Conseiller
Mr Djirkifili Mahamane	Conseiller
Mr Daouré Tambaya	Conseiller
Mr Bouda Badja	Conseiller
Mme mariama Alhadi	Conseillère

Membres Ayant donné Mandat

Mr Moussa Gamaran	conseiller
Mme Bassouna bagoji	Conseillère
Mme Oumanana Oubankadi	Conseillere

Membres de droits

Mr Malan oumarou	Chef de Grpt Bororo
Mr Kipel Aberchi	Rept Grpt Kassawasawa
Mr Hama Harouna	Chef de Grpt Kelmerkest

Le secrétariat de séance est assuré par Mr Yahaya Dan Madougou secrétaire Général de la commune.

Le quorum étant atteint, le président avait présenté le projet de l'ordre du jour qui comporte les points suivants :

- 01) La lecture et amendement du procès-verbal de la session précédente ;
- 02) Amendement et Adoption du projet du Budget 2022 ;
- 03) Amendement du document de plaidoyer et Plan d'investissement Annuel 2022 ;
- 04) La réactualisation du plan de développement communal 2022-2026 ;
- 05) Approbation du logo de la commune ;
- 06) Recensement administratif ;
- 07) Mise en retraite des agents ayant atteint la limite d'âge et avis de recrutement d'un secrétaire général de la Mairie ;
- 08) Divers : Compte- Rendu sur :

Le projet d'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

Après les salutations d'usage, le président a invité les conseillers à examiner avec beaucoup d'attention et responsabilités les points inscrits à l'ordre du jour, et surtout le projet du budget 2022.

Dans son discours d'intervention ;le tout nouveau Prefet du département a prodigué des sages conseils à l'assistances, surtout au conseillers élus et membres de droit, mais aussi au service technique départementaux à qui il a demandé d'assister techniquement le conseil en vue de l'élaboration du budget 2022 et tout autre document mis en leur examen.

01) la lecture du procès-verbal et délibération de la session Précédente

- le secrétaire général de la commune avait procédé la lecture du procès-verbal de la session précédente. Un seul point a été corrigé, celui du vote par les élus

pour la gestion du marché a Bétail de Bermo qui a été voté 11 voix sur 12 au lieu de 12 sur 12 voix

02) Amendement et Adaptation du Projet du budget 2022

Les conseillers après amendement, ont adoptés à l'unanimité le projet du budget 2022 qui s'élève à la somme de : cent trois million cinq cent sept mille sept cent quarante-trois francs (103.507.743) **FCFA**

Equilibré En recettes : 56.929.258 F ;

En dépenses : 46.578.484 F

03) .Amendement et Adoption du document de plaidoyer et Plan d'Investissement Annuel 2022 :

Après un long débat entre les conseillers et les chefs des services techniques :

-Des explications ont été données par les services techniques départementaux et le comité ad-hoc de l'élaboration du document stratégique de plaidoyer

-Des amendements ont été apportés par l'assistance et ainsi les deux documents ont été adoptés par l'unanimité des élus.

-Une motion spéciale de remerciement a été prononcée par le Président du conseil à l'endroit des STD pour les différents appuis techniques qu'ils ne cessent d'apporter à la commune, mais aussi et surtout le travail qu'ils ont abattu lors de l'élaboration du document stratégiques de plaidoyer.

Au vu de la consistance du travail c'est-à-dire l'importance des documents a examinés, le conseil a décidé de reporté quatre points inscrit à l'ordre du jour, il s'agit de :

- ✓ La réactualisation du PDC ;
- ✓ Le recensement administratif ;
- ✓ Le logo de la commune ;
- ✓ Divers

07) le recrutement d'un secrétaire général de la commune

Le conseil donne avis au recrutement d'un secrétaire Général de la Mairie, conformément aux disposition et textes réglementaires en vigueur

L'ordre du jour étant épuisé le président a levé la séance.

LE SECRETAIRE DE SEANCE

YAHAYA DAN MADOUYOU



LE PRESIDENT DE SEANCE

ABOUBACAR JOULI

